

**16^{ème} réunion du Conseil d'administration
du Partenariat RBM
14-15 mai 2009**

Décisions et prochaines étapes

Ramada Park Hotel



Adoption de l'ordre du jour de la réunion du Conseil

- L'ordre du jour de la 16^{ème} réunion du Conseil a été adopté avec la condition qu'un délai suffisant soit consacré à l'élection du nouveau président du Conseil.



Adoption du compte-rendu de la 15^{ème} réunion du Conseil

- Le compte-rendu de la 15^{ème} réunion du Conseil du Partenariat RBM a été adopté avec un amendement page 9. Cet amendement retire la mention concernant la présentation d'un document de réflexion par le Forum financier au Conseil d'administration.
- Le compte-rendu provisoire de la réunion du Conseil sera diffusé dans les 10 jours suivant la fin des sessions du Conseil.



Adoption du rapport financier

- Le Conseil adopte provisoirement les déclarations financières non auditées du Secrétariat du Partenariat RBM et des SRN – 2008 (Tableau 1) (certifié par le chef comptable de l'OMS) ;
- Le Conseil a pris note des recettes prévisionnelles pour 2009 (tableau 3) et des recettes réelles pour le premier trimestre 2009 (tableau 4) ;
- Le Conseil a pris note de la déclaration provisoire des recettes et dépenses pour le premier trimestre 2009 (tableau 5) ;
- Le Conseil a invité officiellement tous les partenaires à fournir au Secrétariat, tout au long de l'année 2009, les informations dont ils disposent concernant les contributions allouées aux principaux mécanismes du Partenariat (groupes de travail, groupes d'actions, réseaux sous-régionaux) et qui figurent directement sur les comptes du mécanisme ou d'autres partenaires sans passer par les comptes de l'OMS.



Rapport financier : prochaines étapes

- Le Secrétariat fournira des rapports mensuels au Comité de finance comprenant : (i) une déclaration des recettes et des dépenses ; (ii) une déclaration des flux de trésorerie ; et (iii) un bilan dans lequel seront indiqués les comptes créditeurs et débiteurs.
- Le Secrétariat utilisera un modèle de « système parallèle » pour le suivi des recettes et dépenses jusqu'à ce que le système GSM d'Oracle soit complètement validé au niveau de l'exactitude et de l'exhaustivité des données, ainsi que de l'accès en temps réel.
- Le Secrétariat inclura dans le rapport du second trimestre 2009 une ventilation des effectifs par type de contrat et une ventilation des dépenses de personnel par domaine de travail.
- Le Secrétariat élaborera un document concernant les procédures relatives aux résultats d'audit de l'OMS dans le cas où des changements au niveau des données seraient nécessaires.



Rapport financier : étapes supplémentaires

- Elargissement du système parallèle afin d'inclure les contributions directes destinées aux groupes de travail du RBM ou à d'autres mécanismes et projets spéciaux hors fonds du RBM au sein de l'OMS.
- Conception d'un modèle de budget visant à fournir des informations budgétaires sur les propositions soumises au Conseil pour décision.
- Elaboration de rapports financiers sur les recettes et dépenses, et de documents expliquant les écarts significatifs (entre budgets prévisionnels et dépenses réelles, et entre les postes de dépenses des domaines prioritaires).
- Conception d'un rapport pour améliorer la compréhension et la présentation des échéances au niveau des recettes et dépenses.



Décision sur les conflits d'intérêt – Prochaines étapes

- Discussions reportées à fin juillet 2009. Les membres intéressés du Conseil d'administration du Partenariat RBM doivent revoir la politique et le formulaire de déclaration.



Décisions du conseil sur le Protocole d'accord du Fonds Mondial (MOU)

- Le nouveau Protocole d'accord entre le Fonds Mondial et le Partenariat RBM est validé.
- La Directrice exécutive est invitée, en concertation avec le Comité exécutif, à finaliser puis signer le Protocole d'accord avec le Directeur exécutif du Fonds Mondial.
- La signature du Protocole n'aura aucun impact budgétaire contrairement à sa mise en application.



Protocole d'accord du Fonds Mondial (MOU) : Prochaines étapes

- Une fois approuvé par le Conseil du RBM, le Protocole d'accord révisé sera à nouveau soumis au Secrétariat du Fonds Mondial qui le transmettra à son Comité de stratégie et de politique ainsi qu'à son Conseil d'administration.
- Toute révision importante demandée par le Fonds Mondial sera soumise à l'approbation de la Directrice exécutive et du Comité exécutif du RBM.
- Le Secrétariat RBM, en collaboration avec la Banque Mondiale et d'autres partenaires intéressés, travaillera avec le Secrétariat du Fonds Mondial pour préparer de façon proactive la mise en œuvre du Protocole d'accord.
- Une fois le Protocole d'accord adopté par le RBM et le Fonds Mondial, puis signé par leurs directeurs exécutifs respectifs, les dispositions de ce Protocole d'accord seront mises en œuvre par le RBM et le Fonds Mondial.



Décisions du Conseil concernant le Forum VI de 2011

- Accord de principe sur la non organisation d'un Forum indépendant.
- Accord de principe sur l'organisation d'une « Réunion mondiale des hautes instances » pour rendre compte des progrès du RBM par rapport aux objectifs 2010, parallèlement à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2011.
- Accord sur la mise en œuvre d'un sous-comité de supervision représentant les groupes d'intérêt des membres du RBM et visant à orienter l'organisation de la Réunion mondiale des hautes instances en termes de portée, de forme, de contenu et d'objectifs d'après les recommandations du Conseil.
- Mise en place d'un sous-comité destiné à développer un programme d'événements dans le monde entier en amont de la Réunion mondiale des hautes instances.
- Le Secrétariat du Partenariat RBM est invité à détailler les activités et le budget et à impliquer ses membres dans la création d'une dynamique d'ici la Réunion mondiale des hautes instances de 2011.



Plan de travail du RBM 2010-2011 : Décisions

- Le Conseil a décidé que le Plan de travail harmonisé du Partenariat serait renommé « Plan de travail du Partenariat RBM ».



Plan de travail du RBM 2010-2011 : Décisions

- **Le Conseil a adopté l'objectif 1 « Atteindre une couverture universelle d'ici 2010 », qui se décline comme suit :**
 - Protection de 80% des personnes à risque grâce à des méthodes adaptées de lutte antivectorielle comme des moustiquaires imprégnées longue durée (MILD), des pulvérisations intradomiciliaires à effet rémanent (IRS) et, dans certains cas, d'autres mesures environnementales et biologiques basées sur des preuves scientifiques ;
 - Diagnostics et traitements antipaludiques efficaces pour 80% des patients atteints de paludisme ;
 - Dans les zones où la transmission est élevée, traitement préventif intermittent (TPI) pour 100% des femmes enceintes ;
 - Réduction du fardeau mondial du paludisme de 50% par rapport aux niveaux enregistrés en 2000 : ~175 à 250 millions de cas par an et moins de 500 000 décès par an dus au paludisme.



Plan de travail du RBM 2010-2011 : Décisions

- **Le conseil a adopté l'objectif 2 « Maintenir une couverture universelle jusqu'en 2015 », qui se décline comme suit :**
 - Maintenir la couverture universelle grâce à des interventions efficaces
 - Atteindre une mortalité mondiale et nationale proches de zéro pour tous les décès évitables
 - Réduire le fardeau mondial du paludisme de 75% par rapport aux niveaux enregistrés en 2000 : ~ 85 à 125 millions de cas par an
 - Atteindre les OMD relatifs au paludisme (stopper & inverser l'incidence du paludisme)



Plan de travail du RBM 2010-2011 : Décisions

- **Le conseil a adopté l'objectif 3 « Préparer l'élimination », qui se décline comme suit :**
 - Soutenir les efforts d'élimination dans 8 à 10 pays afin d'atteindre une transmission zéro d'ici 2015 des maladies transmises localement.
 - Compléter le calendrier de R&D pour l'éradication du paludisme et promouvoir son implémentation grâce au MalERA.



Plan de travail du RBM 2010-2011 : Décisions

- **Définition d'objectifs dans 4 domaines prioritaires (le cas échéant) par les mécanismes du RBM afin d'atteindre les objectifs du Partenariat**
 - A. Maintenir le paludisme au rang de priorité dans le calendrier mondial
 - B. Assurer de nouveaux financements pour les pays
 - C. Rendre les financements opérationnels (mise en œuvre efficace)
 - D. Fournir des rapports de qualité sur les progrès des pays

Chaque objectif doit être **spécifique, mesurable et délimité dans le temps**.



Plan de travail du RBM 2010-2011 : prochaines étapes

De mai à octobre 2009 : collaboration permanente avec les groupes de travail et les réseaux sous-régionaux

15 mai 2009 : Session Spéciale des Ministres de la Santé africains

Fin juin 2009 :

Planification des études (DHS, MICS, MIS) par le MERG et élaboration d'une liste de MIS complémentaires pour la production d'un rapport mondial
Premiers résultats de l'évaluation externe

Juillet-Août 2009 :

Réunions de planification annuelle et de revue des Réseaux sous-régionaux (SRN) / OMS dans les quatre régions africaines

Août 2009 : Identification des actions clés requises en collaboration avec les ministres d'Asie, d'Amérique Latine et des Caraïbes

Septembre 2009 :

Rapport de l'évaluation externe indépendante sur l'optimisation des méthodes de travail afin de mettre en œuvre le Plan de travail du Partenariat RBM pour 2010-2011
Retraite du Conseil, révision du cadre opérationnel
Réunion des parties prenantes : 2010 - 2011 Plan de travail finalisé et accord sur la méthode de travail

Novembre 2009 :

Adoption du plan de travail du Partenariat RBM et validation des financements au cours de la 17^{ème} réunion du Conseil

Janvier 2010 : Début de la mise en œuvre du Plan de travail du Partenariat RBM



Lieux des retraite et réunion du Conseil : Décisions

- Le pays choisi pour la 17^{ème} réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM est le Brésil. La réunion se tiendra du 18 au 20 novembre 2009, soit du dimanche au mardi.
- Le pays choisi pour la retraite du Conseil est la Suisse. Elle aura lieu fin août ou début septembre, en fonction de la date de mise à disposition des résultats de l'évaluation externe.



Défis à surmonter pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs de couverture universelle de 2010 Résumé du Président du Conseil du RBM

Défis "internes"

Manque d'appropriation par les pays / de volonté politique soutenue

Contraintes de financement / ressources

Sous-utilisation et utilisation inefficace des ressources disponibles

Harmonisation / coordination

Intégration insuffisante des différentes initiatives pour le contrôle du paludisme au niveau des pays
Manque de plans opérationnels exhaustifs/détaillés au niveau national

Produits

Manque de capacité de production au niveau local

Accès insuffisant aux CTA

Systèmes et moyens sanitaires

Capacités d'approvisionnement insuffisantes/manque d'organisation et goulots d'étranglement dans les systèmes d'approvisionnement

Faiblesses dans les systèmes de gestion logistique, manque de procédures/capacités efficaces pour suivre le progrès

Manque de système et de capacités de suivi et d'évaluation efficaces

Faiblesses des systèmes de santé dans leur ensemble, *notamment* des ressources humaines insuffisantes

Résistance des parasites / Lutte antivectorielle

Résistance au médicament du parasite du paludisme - due principalement à l'utilisation continue de monothérapies

Résistance croissante des moustiques aux insecticides

Recherche

Attention et soutien insuffisants portés à la recherche opérationnelle pour résoudre les goulots d'étranglement

Partenariats / efforts collaboratifs

Utilisation insuffisante de stratégies complémentaires à « fort impact » (*par exemple, mobilisation sociale et exploitation des capacités des ONG/OSC pour faire en sorte que les interventions touchent les communautés de manière efficace*)

Engagement/mobilisation insuffisants de tous les secteurs/protagonistes dans la lutte nationale contre le paludisme

Défis "externes"

Contraintes de financement / ressources

Important écart de financement dans un grand nombre de pays

Manque de flexibilité des mécanismes de financement et dans l'allocation des ressources disponibles

Problèmes dans les processus de financement : retard de procédures importants et constants entre le moment où le financement est validé et le décaissement final des fonds pour les pays

Harmonisation / coordination

Manque d'harmonisation entre les membres - progrès difficile vers l'harmonisation et l'alignement des processus de planification, de budgétisation et de suivi

Pression grandissante contre l'utilisation de DDT (directives de l'OMS - équilibrer les problèmes de santé liés à la sécurité chimique et à la résistance aux insecticides grâce aux avantages du DDT comme outil de contrôle efficace du paludisme)

Produits

Stocks de produits insuffisants – disponibilité des LLIN et ACT sur le marché (mondial)



Consultation ministérielle : prochaines étapes

- Fournir le compte-rendu de la session spéciale à tous les ministres ayant participé ;
- Intégrer les défis identifiés au cours de la session spéciale dans l'élaboration du Plan de Travail du Partenariat RBM pour 2010-2011.



Résumé des défis liés à la mise en œuvre, identifiés au cours des réunions du Conseil d'administration (du 13 au 15 mai 2009)

Défis (1) pour orienter l'élaboration du Plan de Travail du Partenariat RBM

- Renforcement des systèmes d'information
- Garantie d'un usage approprié des LLIN et des traitements CTA
- Intégration d'interventions complémentaires
- Financements supplémentaires assurés et garantie de leur mise à disposition dans les temps
- Suivi de la résistance (Artémisinine, Pyréthrinoïdes, DDT)
- **Gouvernance des grands programmes**
- Gestion géographique des grands pays
- Maintien de la couverture en moustiquaires imprégnées d'insecticide
- **Réduction des coûts des produits**
- **Renforcement des systèmes de santé - ressources humaines, infrastructure, équipement, capacité de mise en œuvre, accès aux CTA dans tous les centres de santé, formation (entomologistes, management)**
- **Capacité de production des produits, fabrication dans les pays endémiques dans le respect des normes internationales**
- **Transparence dans l'approvisionnement et les appels d'offres, comptabilité**



Résumé des défis liés à la mise en œuvre, identifiés au cours des réunions du Conseil d'administration (du 13 au 15 mai 2009)

Défis (2) pour orienter l'élaboration du Plan de Travail du Partenariat RBM

- Développement des assurances de santé publique
- Gestion environnementale et lutte anti-vectorielle
- Atténuation des paramètres de transmission liés aux différents climats - épidémies
- Actualisation des plans stratégiques - lutte anti-vectorielle intégrée, recherche opérationnelle, communication
- Quantification et prévision
- Approches intersectorielles, interministérielles, inter-pays / sous-régionales
- Sensibilité culturelle - communication appropriée en faveur d'un changement comportemental et social
- Recrutement de nouveaux partenaires - Organisations religieuses, ONG, communautés
- Solide planification stratégique
- Appropriation de la lutte contre le paludisme

(points en noir soulevés lors de la session ministérielle ; points en bleu : défis complémentaires identifiés lors de la Session d'information et de la Journée 1 du Conseil d'administration)

16^{ème} réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM - 14/15 mai 2009



21

Groupe d'action pour la résistance : Décisions et prochaines étapes

- L'OMS, notamment via le groupe de travail sur la gestion des cas de paludisme du RBM et le groupe WIN, mais également en collaboration avec le MERG et le HWG, prend la main sur ces deux problèmes (stratégie du Partenariat RBM visant à enrayer complètement la résistance aux médicaments et aux insecticides) pour commencer à identifier des solutions de gestion.
- Un rapport devrait être disponible avant la 17^{ème} réunion du Conseil d'Administration du Partenariat RBM.
- La PMI et le GFATM ont promis de soutenir les travaux de ce groupe d'action.

16^{ème} réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM - 14/15 mai 2009



22

Autre point :

Attribution d'un siège partagé au Conseil d'administration du Fonds Mondial - Prochaines étapes

- Le Conseil mandate la Directrice exécutive du RBM pour dialoguer avec UNITAID et StopTB en ce qui concerne l'utilisation du siège commun avec le GFATM au Conseil d'administration.
- La Directrice exécutive devra rendre compte au Conseil.



Autre point :

Caractère exécutoire du cadre opérationnel du Partenariat RBM

- Un avis juridique, déposé par le groupe d'intérêt consacré au secteur privé, indique que le cadre opérationnel du Partenariat RBM ne crée aucun engagement exécutoire vis-à-vis des membres du Partenariat ou du Conseil.



Election du Président du Conseil

- Le Conseil du Partenariat RBM a élu Monsieur Kapembwa Simbao, Ministre de la Santé de Zambie, comme nouveau Président du Conseil d'administration du RBM.